



Probleme avec mikit et la justice

Par **stef 23**, le **28/02/2013 à 19:05**

bonjour .j ai fait construire une maison mikit en 2006 et depuis 2007 ma maison se lezarde entre la maison et le garage.j ai fait intervenir l assurance qui m a proposé de faire une peinture sur la facade arriere et c est tout.ceci ne me suffisant pas j ai saisi la justice qui a fait deplacer un expert (en 2009)qui a conclu que les fissures pouvaient affecter la solidité de la maison et demandé de reprendre la maconnerie et de refaire l enduit.de plus j ai un lanteau de fendu et beaucoup de crepis qui se decolle.cela fait 3 ans que ca dure et aujourd hui je viens de recevoir le jugement du tribunal qui m annonce que tout est de ma faute car j aurais dut accepter la peinture.Je ne sais absolument plus quoi faire.quelqu un peut il m aider car je trouve la decision innadaptée et ne sais absolument plus vers qui m orienté.merci a tous ceux qui m aideront.

Par **trichat**, le **14/03/2013 à 16:59**

Bonsoir,

Qui a construit votre maison?

Une entreprise du bâtiment? Un constructeur?

Aviez-vous souscrit une assurance-dommage?

Cdt